



REPUBLIQUE FRANCAISE

25640028400012

SYNDICAT DE GRECHEZ - EAU POTABLE 80203

POSTE COMPTABLE : 64021

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET SYNDICAT DE GRECHEZ - EAU POTABLE 80203

ANNEE 2025

SOMMAIRE

Pages	
2	I. Informations générales Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
3	A1 - Vue d'ensemble - Sections
4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
6	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
7	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
13	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
15	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
17	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
18	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
18	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
19	A3.2 - Etalement des provisions	X	
20	A4.1 - Equilibre des opérations financières	X	
21	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
22	A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
23	B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		X
25	C1.1 - Etat du personnel	X	
27	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
28	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e: la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	456 473,02	396 753,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		59 720,02
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	456 473,02	456 473,02

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	127 203,02	166 101,16
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	23 829,65	11 500,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	26 568,49	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	177 601,16	177 601,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	634 074,18	634 074,18
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	152 425,00		131 040,00	131 040,00	131 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	135 630,00		112 000,00	112 000,00	112 000,00
014	Atténuations de produits	53 500,00		67 000,00	67 000,00	67 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 300,00		5 400,00	5 400,00	5 400,00
Total des dépenses de gestion des services		346 855,00	0,00	315 440,00	315 440,00	315 440,00
66	Charges financières	6 686,00		5 097,00	5 097,00	5 097,00
67	Charges exceptionnelles	3 400,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.	5 000,00		3 233,00	3 233,00	3 233,00
022	Dépenses imprévues	2 500,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		364 441,00	0,00	329 270,00	329 270,00	329 270,00
023	Virement à la section d'investissement (40 280,34		52 848,02	52 848,02	52 848,02
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	71 057,00		74 355,00	74 355,00	74 355,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		111 337,34	0,00	127 203,02	127 203,02	127 203,02
TOTAL		475 778,34	0,00	456 473,02	456 473,02	456 473,02

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	456 473,02
---------------------------------------------------	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	376 000,00		370 100,00	370 100,00	370 100,00
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion des services		376 000,00	0,00	370 100,00	370 100,00	370 100,00
76	Produits financiers			10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00		800,00	800,00	800,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &	2 385,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		379 385,00	0,00	375 910,00	375 910,00	375 910,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	42 641,00		20 843,00	20 843,00	20 843,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total des recettes d'ordre d'exploitation		42 641,00	0,00	20 843,00	20 843,00	20 843,00
TOTAL		422 026,00	0,00	396 753,00	396 753,00	396 753,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	59 720,02
-------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	456 473,02
---------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	106 360,02
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	55 000,00	23 829,65	55 518,00	55 518,00	79 347,65
Total des dépenses d'équipement		55 000,00	23 829,65	55 518,00	55 518,00	79 347,65
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	44 276,00		45 842,00	45 842,00	45 842,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	5 440,34		5 000,02	5 000,02	5 000,02
Total des dépenses financières		49 716,34	0,00	50 842,02	50 842,02	50 842,02
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		104 716,34	23 829,65	106 360,02	106 360,02	130 189,67
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	42 641,00		20 843,00	20 843,00	20 843,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		42 641,00	0,00	20 843,00	20 843,00	20 843,00
TOTAL		147 357,34	23 829,65	127 203,02	127 203,02	151 032,67
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	26 568,49
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	177 601,16

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues	21 020,00	11 500,00			11 500,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	12 000,00				
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		33 020,00	11 500,00	0,00	0,00	11 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves	91 326,89		38 898,14	38 898,14	38 898,14
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières		91 326,89	0,00	38 898,14	38 898,14	38 898,14
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	3 000,00				
Total des recettes réelles d'invest.		127 346,89	11 500,00	38 898,14	38 898,14	50 398,14
021	Virement de la section de fonctionnement	40 280,34		52 848,02	52 848,02	52 848,02
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	71 057,00		74 355,00	74 355,00	74 355,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		111 337,34	0,00	127 203,02	127 203,02	127 203,02
TOTAL		238 684,23	11 500,00	166 101,16	166 101,16	177 601,16
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	177 601,16

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)	106 360,02
------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	131 040,00		131 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	112 000,00		112 000,00
014	Atténuations de produits	67 000,00		67 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	5 400,00		5 400,00
66	Charges financières	5 097,00		5 097,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00		2 500,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	3 233,00	74 355,00	77 588,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	3 000,00		3 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		52 848,02	52 848,02
Dépenses d'exploitation - Total		329 270,00	127 203,02	456 473,02

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	456 473,02
---------------------------------------------------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		17 843,00	17 843,00
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	45 842,00		45 842,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	79 347,65		79 347,65
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)		3 000,00	3 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	5 000,02		5 000,02
Dépenses d'investissement - Total		130 189,67	20 843,00	151 032,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	26 568,49
------------------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	177 601,16
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variations des stocks (3)</i>			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	370 100,00		370 100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>		3 000,00	3 000,00
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	800,00	17 843,00	18 643,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	5 000,00		5 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		375 910,00	20 843,00	396 753,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	59 720,02
-------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	456 473,02
---------------------------------------------------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues	11 500,00		11 500,00
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		74 355,00	74 355,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours (4)</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		52 848,02	52 848,02
Recettes d'investissement - Total		11 500,00	127 203,02	138 703,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	38 898,14
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	177 601,16
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	152 425,00	131 040,00	131 040,00
604	Achats études, presta de services, équip & t	16 000,00	10 000,00	10 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,..	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6062	Produits de traitement	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipemen	28 000,00	11 000,00	11 000,00
6064	Fournitures administratives	250,00	250,00	250,00
6066	Carburants	3 200,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	100,00	100,00
6071	Compteurs	2 500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	14 000,00	18 000,00	18 000,00
6132	Locations immobilières	1 920,00	1 920,00	1 920,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	500,00	500,00
61523	Réseaux	12 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Autres	1 200,00	1 500,00	1 500,00
61551	Matériel roulant	2 000,00	500,00	500,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	2 800,00	3 000,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	1 200,00	1 200,00
618	Divers	6 000,00	5 500,00	5 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	70,00	70,00	70,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	200,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres	800,00	800,00	800,00
63512	Taxes foncières	650,00	700,00	700,00
6371	Redevances dues à l'agence de l'eau par l	9 500,00		
63711	Redevance pour prélèvement sur la resso		11 000,00	11 000,00
6378	Autres taxes et redevances	35,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	135 630,00	112 000,00	112 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	75,00	100,00	100,00
6336	Cotisations au centre gestion et CNFPT	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	230,00	200,00	200,00
6411	Salaires, appointements, commissions de b	100 000,00	76 000,00	76 000,00
6415	Supplément familial	475,00	400,00	400,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	10 000,00	10 300,00	10 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	18 000,00	19 000,00	19 000,00
6454	Cotisations au Pôle Emploi	400,00		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	700,00	250,00	250,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00	300,00	300,00
6478	Autres charges sociales diverses		450,00	450,00
648	Autres charges de personnel	4 000,00	3 500,00	3 500,00
014	Atténuations de produits	53 500,00	67 000,00	67 000,00
701249	Revers. ag. eau redev. pollution d'origine d	53 500,00	45 000,00	45 000,00
706129	Revers. ag. eau redev. modernisation rése		22 000,00	22 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 300,00	5 400,00	5 400,00
6531	Indemnités	2 200,00	2 300,00	2 300,00
6533	Cotisations de retraite	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
66	Charges financières	6 686,00	5 097,00	5 097,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 335,00	5 769,00	5 769,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	3 454,00	2 781,00	2 781,00
	ICNE de l'exercice N-1	-4 103,00	-3 453,00	-3 453,00
67	Charges exceptionnelles	3 400,00	2 500,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	400,00		
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &	5 000,00	3 233,00	3 233,00
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	5 000,00	3 233,00	3 233,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilées			
022	Dépenses imprévues	2 500,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		364 441,00	329 270,00	329 270,00
023	Virement à la section d'investissement	40 280,34	52 848,02	52 848,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	71 057,00	74 355,00	74 355,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	71 057,00	74 355,00	74 355,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		111 337,34	127 203,02	127 203,02
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		475 778,34	456 473,02	456 473,02

+

RESTES A REALISER N-1

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

456 473,02

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	2 781,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-3 453,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-672,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits finis, prestations de s	376 000,00	370 100,00	370 100,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	250 000,00	263 000,00	263 000,00
70118	Autres ventes d'eau	4 000,00	3 000,00	3 000,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domest	43 000,00		
701261	Redevance sur la consommation d'eau pot		40 200,00	40 200,00
70128	Autres taxes et redevances	10 000,00		
704	Travaux	16 000,00	10 000,00	10 000,00
7064	Locations de compteurs	52 000,00	53 000,00	53 000,00
7068	Autres prestations de service	1 000,00	900,00	900,00
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers		10,00	10,00
761	Produits de participations		10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	800,00	800,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge		800,00	800,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00		
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p	2 385,00	5 000,00	5 000,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circu	2 385,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		379 385,00	375 910,00	375 910,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	42 641,00	20 843,00	20 843,00
722	Immobilisations corporelles	25 000,00	3 000,00	3 000,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	17 641,00	17 843,00	17 843,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		42 641,00	20 843,00	20 843,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		422 026,00	396 753,00	396 753,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	59 720,02
-------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	456 473,02
---------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°14 Travaux amélioration intal	53 000,00	53 518,00	53 518,00
	Op. Eq. n°20 Achat Matériel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses d'équipement		55 000,00	55 518,00	55 518,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	44 276,00	45 842,00	45 842,00
1641	Emprunts en euros	44 276,00	45 842,00	45 842,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	5 440,34	5 000,02	5 000,02
Total des dépenses financières		49 716,34	50 842,02	50 842,02
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		104 716,34	106 360,02	106 360,02

040	Opération d'ordre transfert entre section	42 641,00	20 843,00	20 843,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	17 641,00	17 843,00	17 843,00
139111	Agence de l'eau	3 086,00	3 288,00	3 288,00
13913	Départements	14 482,00	14 482,00	14 482,00
13914	Communes	33,00	33,00	33,00
13918	Autres	40,00		
139188	des tiers		40,00	40,00
	Charges transférées	25 000,00	3 000,00	3 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	25 000,00	3 000,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		42 641,00	20 843,00	20 843,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		147 357,34	127 203,02	127 203,02
-------------------------------------------------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

			+
RESTES A REALISER N-1			23 829,65
			+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			26 568,49
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			177 601,16

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues	21 020,00		
13111	Agence de l'eau	9 500,00		
1313	Départements	5 720,00		
1314	Communes	5 800,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	12 000,00		
1641	Emprunts en euros	12 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		33 020,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	91 326,89	38 898,14	38 898,14
1068	Autres réserves	91 326,89	38 898,14	38 898,14
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		91 326,89	38 898,14	38 898,14
4582	Op. Cpt. Tiers n°120 interconnexion de r	3 000,00		
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		3 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		127 346,89	38 898,14	38 898,14
021	Virement de la section de fonctionnemen	40 280,34	52 848,02	52 848,02
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	71 057,00	74 355,00	74 355,00
28128	Autres terrains	25,00	25,00	25,00
28131	Bâtiments	1 455,00	1 455,00	1 455,00
28138	Autres constructions	91,00	91,00	91,00
28153	Installations à caractère spécifique	56 075,00	59 586,00	59 586,00
28154	Matériel industriel	1 515,00	1 638,00	1 638,00
28155	Outillage industriel	48,00	47,00	47,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	10 448,00	10 113,00	10 113,00
28182	Matériel de transport	1 400,00	1 400,00	1 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		111 337,34	127 203,02	127 203,02
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		111 337,34	127 203,02	127 203,02
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		238 684,23	166 101,16	166 101,16

+

RESTES A REALISER N-1

11 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

177 601,16

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14

LIBELLE : Travaux amélioration intallation

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2025	Restes à réaliser 2024 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 589 197,68	a 23 829,65	53 518,00	b 53 518,00	
20	Immobilisations incorporelles	3 578,80	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	3 578,80				
21	Immobilisations corporelles	1 053 381,80	23 829,65	53 518,00	53 518,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	875 490,47		53 518,00	53 518,00	
21561	Service de distribution d'eau	175 289,19	23 829,65			
	Autres (2156)	2 602,14				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	532 237,08	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313,2315)	532 237,08				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2024	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 11 500,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	11 500,00	0,00
13111	Agence de l'eau	7 500,00	
1313	Départements	4 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-65 847,65
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20**LIBELLE : Achat Matériel**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2025	Restes à réaliser 2024 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		66 853,12	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	66 853,12	0,00	2 000,00	2 000,00	
2154	Matériel industriel	12 459,95		2 000,00	2 000,00	
	Autres (2155,2156,21561,2182,2183)	54 393,17				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2024	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-2 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					600 000,00									
1641 Emprunts en euros					600 000,00									
00000154992	CRCA DES PYRENEES ATLANTIQUES	04/11/2013		05/02/2015	250 000,00	F		3,56	3,56	EUR	A	P	N	A-1
00000373694	CRCA DES PYRENEES ATLANTIQUES	17/08/2015		05/11/2015	150 000,00	F		2,07	2,07	EUR	T	P	N	A-1
51082777124	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCO	04/07/2011		05/11/2011	200 000,00	F		4,33	4,33	EUR	M	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					600 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2025											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				193 239,12					45 841,05	5 768,33		2 780,66
1641 Emprunts en euros				193 239,12					45 841,05	5 768,33		2 780,66
00000154992	N			98 256,59	4,99	F		3,56	18 301,06	3 497,93		2 569,68
00000373694	N			63 046,34	5,84	F		2,07	10 433,95	1 224,41		166,39
51082777124	N			31 936,19	1,83	F		4,33	17 106,04	1 045,99		44,59
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				193 239,12					45 841,05	5 768,33		2 780,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	3					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	193 239,12					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2025 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		02/12/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments, installa	20
Linéaire	Appareil de laboratoire, matériels et outillages t	10
Linéaire	Bâtiments durables	50
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15
Linéaire	Equipement d'ouvrage de génie civil	25
Linéaire	Matériel informatique	5
Linéaire	Mobilier de bureau	10
Linéaire	Organes de régulation (électronique, capteur,...)	6
Linéaire	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transp	40
Linéaire	Pompes, appareil électromécaniques, installations	10
Linéaire	Réseaux eau potable	40
Linéaire	Véhicules légers	5
Linéaire	Véhicules lourds, engins de travaux publics	8

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2025	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 01/01/2025
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Prov. réglementées et amort. dérogatoires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						

IV - ANNEXES					IV	
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS					A2 A3.1 A3.2	
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)	3 233,00		5 000,00	8 233,00	5 000,00	3 233,00
Dépréciations des comptes de clients	3 233,00		5 000,00	8 233,00	5 000,00	3 233,00
-Créances douteuses	3 233,00	01/01/2024	5 000,00	8 233,00	5 000,00	3 233,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	3 233,00		5 000,00	8 233,00	5 000,00	3 233,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2025	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-26 568,49	-26 568,49
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-12 329,65	-12 329,65
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-38 898,14	-38 898,14

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	38 898,14	38 898,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-38 898,14	-38 898,14
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	12 329,65	12 329,65

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	68 685,02	68 685,02
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	127 203,02	127 203,02
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	58 518,00	58 518,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		68 685,02	68 685,02
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		45 842,00	45 842,00
1641	Emprunts en euros	45 842,00	45 842,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 843,02	22 843,02
139111	Agence de l'eau	3 288,00	3 288,00
13913	Départements	14 482,00	14 482,00
13914	Communes	33,00	33,00
139188	des tiers	40,00	40,00
020	Dépenses imprévues	5 000,02	5 000,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		127 203,02	III 127 203,02
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		127 203,02	127 203,02
28128	<i>Autres terrains</i>	25,00	25,00
28131	<i>Bâtiments</i>	1 455,00	1 455,00
28138	<i>Autres constructions</i>	91,00	91,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	59 586,00	59 586,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	1 638,00	1 638,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	47,00	47,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	10 113,00	10 113,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 400,00	1 400,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	52 848,02	52 848,02

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	51 609,38
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	51 609,38
Recettes réelles de fonctionnement	II	375 910,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	13,73

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement				400,00
	Participation acquisition mat informatiq	Participation acquisition mat informatiq	SYNDICAT DE GRECHEZ	Collectivité territ	0,00
	Participation aménagement véhicules	Participation aménagement véhicules	SYNDICAT DE GRECHEZ	Collectivité territ	400,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2025	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR : ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animé
 POL : Police
 POMP : Sapeurs-pompiers
 X : Emplois non cités

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352)
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus
 A : Autres

5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)

6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 VOTES - Pour : 13
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 27/01/2025

Présenté par le Président ,
 A Lanneplaa, le 03/02/2025
 le Président ,
 Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante réunie en session Ordinaire
 A Lanneplaa, le 03/02/2025



Les membres de l'assemblée délibérante de l'Assemblée
 Délibérante,

Jérémy LAUDA _____
 Didier HOOG _____
 Michel SARTICOU _____
 Jean - charles LARROUVE _____
 LUC CHRESTIA _____
 Philippe DARTIGUE-PEYRAU _____
 Patrice LARROUTURE _____
 Jean - Jacques SENSEBE _____
 Jean - Pierre CARRE RE _____
 LUC NONBEIG _____
 Albert LANETTE _____
 Aline LANGLES _____
 Pierre ZIEGLER _____

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
 ___/___/_____, et de la publication le ___/___/_____

A Lanneplaa, le ___/___/_____